



# Informations Coronavirus

## Fermeture du guichet communal

En raison de la pandémie de Coronavirus, l'administration communale est exceptionnellement fermée dès le lundi 16 mars pour une durée indéterminée.

En cas de besoin de contacter l'administration communale, **une permanence téléphonique est assurée les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 11h30 au 021 905 51 15**. Nous vous invitons à privilégier les demandes par e-mail aux adresses suivantes :

Greffe municipale : [greffe@jorat-menthue.ch](mailto:greffe@jorat-menthue.ch)

Contrôle des habitants et bureau des étrangers : [habitants@jorat-menthue.ch](mailto:habitants@jorat-menthue.ch)

Locations de salles et refuges : [locations@jorat-menthue.ch](mailto:locations@jorat-menthue.ch)

Bourse communale : [bourse@jorat-menthue.ch](mailto:bourse@jorat-menthue.ch)

Nous nous efforcerons d'y répondre dans les meilleurs délais.

## Hotlines ouvertes pendant la période « Covid-19 » :

### Centrale d'appel téléphonique

Hotline générale            021 338 08 08  
(population, commerces, chômage, etc...)

Hotline Santé                0800 316 800

## Les déchetteries communales

Elles restent ouvertes jusqu'à nouvel avis aux horaires habituels. Nous vous remercions de respecter les consignes ci-dessous:

- Distance à respecter édictée par le Conseil Fédéral soit 2 mètres entre les personnes,
- Au maximum 5 personnes à la fois dans la déchetterie, y compris le surveillant,
- Le surveillant reste à l'entrée de cette dernière pour gérer le nombre de personnes,
- En cas de doute, le surveillant se tient à disposition pour répondre aux questions,
- Les personnes se débrouillent seules pour ranger leurs déchets.

La Municipalité prie ses citoyens de respecter les recommandations liées à l'épidémie.

Merci de votre compréhension.

La Municipalité de Jorat-Menthue

Sottens, le 19 mars 2020